

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2018**

PRÉSENTS : Mmes Dominique GADOU, Christine NÉMOZ, Danielle FAVIER, Martine MÉRAUD, Catherine TEILLON, Monique PERRIOL, Isabelle COURTIAL, Gésabelle GIROUD, MM. Bernard PIÉGAY, Jean BELANTAN, Maurice BELANTAN, Aimé VUAILLAT, Guillaume ARRU-GALLART, Gérard CHABOUD-GRILÉ, André CHABERT, Jean-Marc GUILLET, Gérald REVEYRAND, Damien RIGOLLET.

Secrétaire de séance : Madame Christine NEMOZ.

### **URBANISME**

Monsieur André CHABERT présente au conseil municipal les dossiers suivants :

#### **DÉCLARATIONS PRÉALABLES**

- ✚ Monsieur Eric PAGE : division de propriété, rue des orfèvres,
- ✚ Monsieur Christophe ALLIAS : pose d'un portail, impasse des modistes,
- ✚ Monsieur Cédric CAUQUIL : une piscine, rue du moulin,
- ✚ Monsieur Denis JAILLET : modification façade, route du 21,
- ✚ Monsieur David SANCHEZ : une piscine, montée rambaud,
- ✚ Monsieur Yann VARIN : pose d'une clôture, route de Morestel.

#### **PERMIS DE CONSTRUIRE**

- ✚ Monsieur Didier DURAND : construction d'une maison, impasse des modistes,
- ✚ Monsieur Anthony BOELENS : construction d'une maison, rue saint martin.

#### **CERTIFICAT D'URBANISME**

- ✚ Monsieur Marcel HUGUET : création trois lots, section A.

#### **CONVENTION EPORA**

Une convention d'occupation précaire est signée entre l'EPORA et la commune pour une mise à disposition de terrain de la propriété COLOMBIN du 15 mars au 31 décembre 2018 pour l'organisation de la fête de Clodomir par le Comité des Fêtes.

#### **ACQUISITION FONCIER BATI**

La propriété DUCARRE entre la route des Alpes et la rue des vieux métiers, au cœur du village est à vendre. Le Maire propose au conseil municipal d'acquérir ce tènement d'environ 980 m<sup>2</sup> pour la somme de 132 000 €. Cela permettrait de futurs aménagements. Accord du conseil municipal à l'unanimité des membres présents.

### **VENTE DE FONCIER BATI**

Il est proposé au Conseil municipal de mettre en vente le garage qui appartenait à Monsieur PAULOZ, au centre du village. Suite à évaluation, le bien est mis en vente 36 000 € avec obligation d'installer une activité économique au rez de chaussée. Une proposition a été faite par un acquéreur à 30 000 € qui a été refusée à la majorité des membres du Conseil municipal.

### **VIABILISATION DE LOTS**

La commune est propriétaire de trois parcelles de 700 m<sup>2</sup> à construire, rue du chollard. Monsieur le Maire propose de viabiliser ces parcelles pour les vendre (67 000 € la parcelle viabilisée). Accord du Conseil municipal à l'unanimité des membres présents.

### **POSTE POUR TRAVAILLEUR ISOLE**

Le Maire informe le conseil municipal de la nécessité d'équiper, dans le cadre du document unique d'évaluation des risques, les personnels amenés à travailler seuls, d'un poste pour travailleur isolé. Acquisition de deux postes en 2018.

### **VISITE CME**

Une visite à l'Assemblée Nationale à PARIS est programmée le 16 juin 2018 grâce au concours de Madame Cendra MOTIN, députée de notre circonscription.

Les 9 enfants du Conseil municipal Enfant et 9 accompagnants du Conseil municipal seront reçus : budget consacré : 800 €. Les élus accompagnateurs paieront leurs frais. Accord du Conseil municipal.

Le CME a procédé à une collecte de produits d'hygiène et d'entretien pour les resto du cœur.

### **INFORMATIONS SUR TRAVAUX COMMUNAUX**

Le square devrait être opérationnel en juin 2018.

Les travaux de réseaux humides engagés par le Syndicat des eaux de Dolomieu Montcarra suivent leurs cours : il reste à finir le chantier rue des fontainiers. Il est rappelé aux usagers de respecter la signalisation routière pour ne pas provoquer des dysfonctionnements. Quelques petits travaux d'écoulement d'eaux pluviales et de remplacements de canalisations d'eaux privées seront pris en charge par la commune.

### **REDEVANCE SPECIALE**

La convention entre le SICTOM et la commune pour le ramassage des ordures ménagères de locaux communaux (école stade cantine...) est renouvelée : 3 783,60 € annuels. La collecte des papiers de bureau se poursuivra pour un montant annuel de 120 €.

### **FORMATION DU PERSONNEL**

Dans le cadre des contrats aidés, la collectivité se doit de financer des formations. Il est proposé d'accorder à une personne du service technique la prise en charge pour 1 000 € du permis de poids lourds ainsi que le CACES mini pelle.

### **ACQUISITION MATERIEL**

Le tracteur actuel, étant donné les travaux actuellement réalisés par les services techniques, n'a pas une puissance suffisante. Il convient de le changer : L'offre de la Société Pro culture est retenue : 75 chevaux, 4 roues motrices, 70 heures, équipé d'un chargeur à godet ouvrant, garantie 3 ans pièces et main d'œuvre pour 34 000 €. Le tracteur actuel est repris 12 000 €. Coût pour la commune : 22 000 €. Accord du Conseil municipal.

### **MAINTENANCE INFORMATIQUE**

Suite à la mise en place du numérique à l'école il est proposé de consulter une maintenance commune entre la mairie et l'école.

### **ESPACE CULTUREL CONDORCET**

Les subventions pour l'aménagement de l'espace Condorcet n'étant pas au rendez-vous, le projet de réaménagement est réétudié pour prendre une décision et déposer un permis de construire avant la fin du mois de juillet 2018.

### **MARCHE DE FOURNITURE ELECTRICITE**

L'appel d'offres sera reconduit avec le SEDI.

### **DIVERS**

Des devis seront demandés pour le fauchage en bordure des chemins.

La question des odeurs dégagées par le terrain de foot synthétique est soulevée.

Le nettoyage de printemps aura lieu le 28 avril 2018.

102 entrées ont été comptabilisées lors du spectacle du 2 février 2018, soit 714 €, soit un bénéfice de 269,75 € l'encaisse est de 940 €.

L'ordre de service de la STEP devrait être lancé entre le 15 et 20 mai 2018. Les entreprises seront retenues fin avril 2018.

Pour terminer un point sur les deux derniers conseils communautaires est fait aux élus.